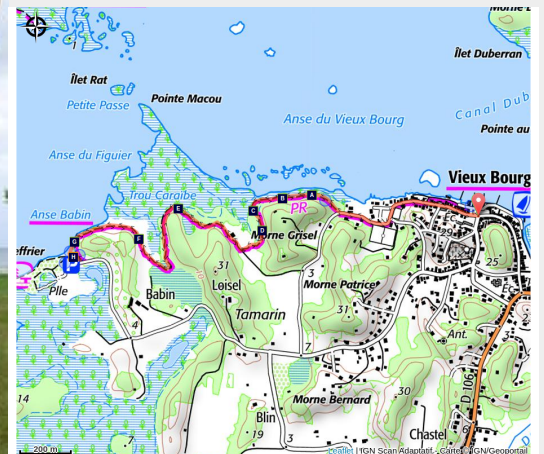


Littoral Vieux-Bourg / Babin

Grande-Terre Ouest



arrivée à Babin (PNG)



Parcourez le littoral de Morne-à-l'Eau sur le sentier de "La case aux lamantins". Ce nom provient de l'abondance jadis de lamantins dans la baie du Grand Cul de Sac Marin. La "Case à lamantins" était le coeur de la commune de Morne-à-L'Eau, avant de devenir "Vieux-Bourg".

La plage de Babin est un lieu exceptionnel car elle est l'unique "plage verte" de la Guadeloupe et offre une aire de pique-nique et de détente.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 54 m

Difficulté : Facile


Type : Aller-retour

Thèmes : Boucle du nord Grande-Terre, Etang et zone humide, Littoral et falaise, Zone de détente

Itinéraire

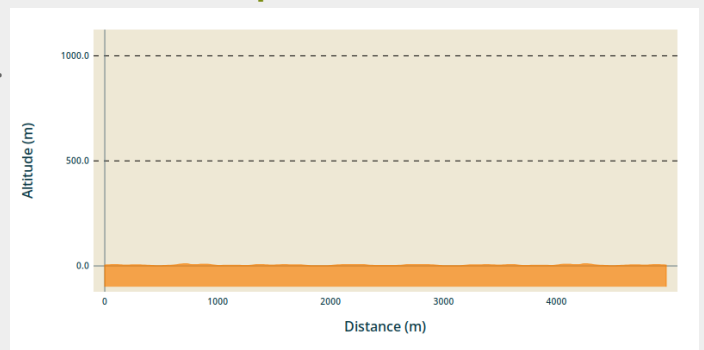
Départ : port de Vieux-Bourg, Morne-à-l'Eau.

Arrivée : port de Vieux-Bourg, Morne-à-l'Eau.

Balisage : — PR  Sentier du Littoral

Communes : 1. Morne-à-l'Eau

Profil altimétrique



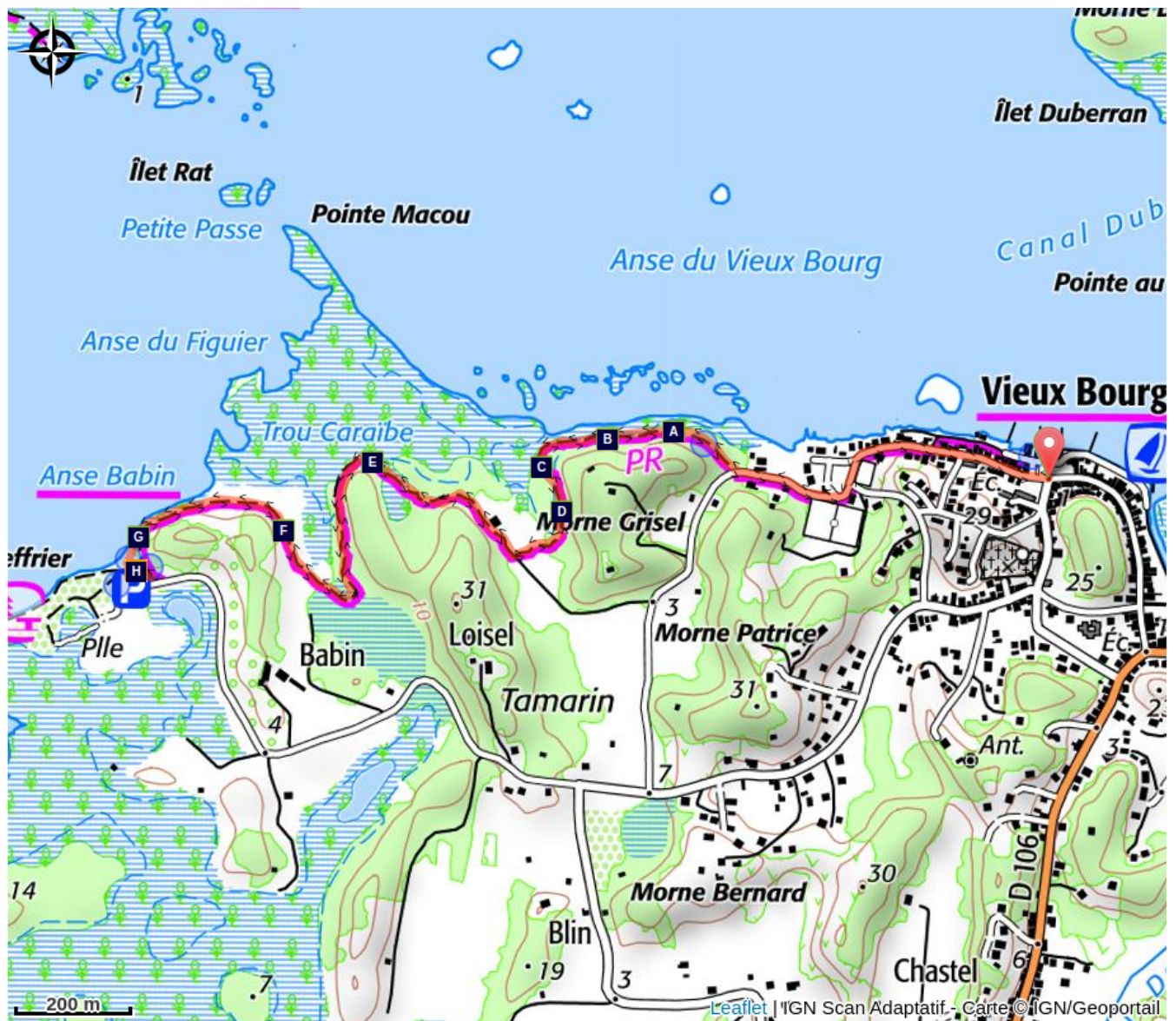
Altitude min 1 m Altitude max 10 m









Balisage de randonnée : jaune.

Départ du parking devant le port de pêche de Vieux-Bourg. Prendre la rue de la case aux lamantins en direction de la base nautique municipale. Passer devant le stade, puis 150 mètres après, quitter la rue et s'engager en forêt. Suivre ensuite le sentier, balisage jaune. Il serpente entre mangrove et prairie humide. Continuer jusqu'à déboucher sur le site de Babin.

Le retour s'effectue par le même chemin.

Sur votre route...



-  Palétuviers rouges (A)
-  Raisiniers grandes feuilles (C)
-  "Moucou-moucou" (E)
-  Végétation du littoral (G)
-  Paruline jaune (B)
-  Crabes (D)
-  Trois gros manguiers (F)
-  Babin (H)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !

Attention : parking non surveillé.

Comment venir ?

Transports

Dans l'agglomération, réseau de bus "Karu'lis". Voir <https://www.karulis.com/plan/>
Ligne "A10" : CHU / Milenis / bourg Abymes / Vieux-Bourg.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Dépozé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,34224°N - Long : 61,51056°W.

Depuis la route RN5, au sud du bourg de Morne-à-L'Eau, prendre la route RD107 en direction de "Vieux-Bourg". Continuer la route jusqu'au port de Vieux-Bourg.

Parking conseillé

port de Vieux-Bourg.

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal "Le Nord Guadeloupe"

2 rue Gambetta, 97117 Port-Louis

contact@lenordguadeloupe.com

Tel : 0590 22 33 87 / 0690 50 76 48

<http://www.lenordguadeloupe.com>



Source

Sur votre route...



✿ Palétuviers rouges (A)

Le rivage ou mangrove bord de mer, à la salinité constante (au moins 30 grammes/litres), est le territoire du palétuvier rouge (*Rhizophora mangle*), reconnaissable à ses racines aériennes. Elles permettent le développement de balanes, moules, huîtres de palétuvier, éponges... Près d'une centaine d'espèces de crustacés et de poissons ont été recensées dans la mangrove, pour la plupart des juvéniles. Pour les alevins de pagres, de pisquettes, de tarpons comme pour les juvéniles de crevettes et de langoustes, la mangrove est une nurserie, indispensable à l'équilibre et au développement de la faune marine.

Crédit : PNG



🐦 Paruline jaune (B)

La paruline jaune (*Setophaga petechia*), est nommée "Ti Jon" en créole. C'est un oiseau sédentaire commun à travers les Antilles. Dans la plupart des îles on la retrouve principalement en mangrove, mais dans certaines elle est aussi présente dans les forêts côtières et même jusqu'en forêt de montagne. Observez et écoutez ! Ce site regorge de vie.

Crédit : PNG

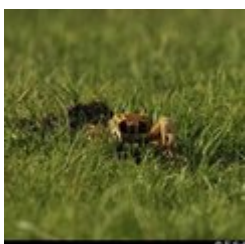


✿ Raisiniers grandes feuilles (C)

Le Raisinier Grandes Feuilles (*Coccoloba pubescens*) est une espèce de la famille des Polygonaceae, qui se rencontre aux Antilles et dans les îles de la Caraïbe.

Cet arbre peut atteindre 25 m de hauteur. Ses feuilles peuvent mesurer jusqu'à 45 cm de diamètre ; elles sont d'un vert brillant, plus pâles à l'envers avec des veines jaunâtres. Les fleurs sont quand à elles d'un blanc verdâtre. Les fruits mesurent 2 cm de diamètre.

Crédit : PNG



🐞 Crabes (D)

De nombreux terriers et crabes sont visibles dans la mangrove bordant le sentier, dont *Cardisoma guanhumii*, appelé communément aux Antilles "crabe de terre".

Crédit : PNG



✿ "Moucou-moucou" (E)

Montrichardia arborescens, appelée Moucou-Moucou en Guyane, appartient à la famille des Aracées. Cette plante peut atteindre entre 3 et 4m de haut et possède de grandes feuilles sagittées. La fleur a une particularité : comme toutes les fleurs d'aracées, elle produit de la chaleur (thermogenèse).

Cette plante est présente le long des rivières et dans les marais côtiers où elle pousse les « pieds dans l'eau ».

Crédit : PNG



✿ Trois gros manguiers (F)

Le manguier (*Mangifera indica* L.) est un arbre de la famille des Anacardiaceae, originaire d'Asie méridionale. Il peut atteindre 10 à 25 mètres de hauteur.

Largement cultivé dans les pays tropicaux pour son fruit, la mangue, c'est probablement l'un des arbres fruitiers les plus anciennement cultivés.

Crédit : PNG



✿ Végétation du littoral (G)

En bord de mer, Catalpas (*Thespesia populnea*), Raisiniers (*Coccoloba uvifera*) et Amandiers pays (*Terminalia catappa*) forment le cordon de végétation littorale.

Crédit : PNG



🏖️ Babin (H)

La plage de Babin se caractérise par la présence de boues marines. Il s'agit de sédiments de type vase, riches en limons, avec une faible quantité de sables, que les utilisateurs disent efficaces contre les rhumatismes et les maladies de peau. Depuis la plage, il est possible d'admirer les îlets Fajou et Macou, le nord de la Basse-Terre et le Grand Cul-de-Sac Marin.

Crédit : PNG